

Toulouse, le 15 septembre 2011

**Christian AUSSENAC** et Bernard MENGUÉ

**Secrétaire Académique Aprotect** Secrétaire Académique du SNPCT Chef de travaux LGT RASCOL  
Chef de Travaux du L.P. BAYARD

**1 : Étaient présent(e)s :**

M. BACCA, G. ROQUES, L. ARDEOIS, M. SEVERAC, M.J. LABESCAT, S. MERIC,  
J. AUGÉ, Y. SARTRAL, J. BLANC, P. SIMON, B. MENGUÉ, F.CHARLES,  
F. MARMELO, J.L. F. DELGA, J. REYNES L. MENOUX, S. RIVOLA,  
C. DELCROIX, H. FONTA, J.M. FORTUNÉ, N. JEAN, J.P. COUDERC,  
J.M. VILLEBRUN, A. TRIOLET, G. LAVABRE, L. BERNOLE, J.Y. HERNANDEZ,  
C. AUSSENAC, F. VIGNAL, Y. BOTSIDIS

**2 : Excusés :**

JL. VILA, Mme UEBEL, A. BENECH

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION du 5 octobre 2011**

Cher(e) collègue,

Ordre du jour:

- 1 Compte rendu du C.S.N. du SNPCT du 23 septembre 2011
- 2 Dossier chef de travaux : La réévaluation de nos indemnités.
- 3 Compte rendu de la réunion des délégués académiques de l'APROTECT du 9 octobre
- 4 Compte rendu de l'audience avec la Région
- 5 Questions récurrentes liées à la Formation Continue comme à l'apprentissage
- 6 Postes susceptibles de devenir vacants pour Juin 2012 (Académie de Toulouse)
  - Lycées professionnels
  - Lycées technologiques
- 6 Renouvellement du bureau académique et procès verbal d'installation du bureau pour le SNPCT 2011/2012
- 7 Questions diverses

### **POINTS ABORDES**

#### **1°) Compte rendu du C.S.N. du SNPCT du 23 septembre 2011**

Un commentaire rapide a eu lieu à propos de la nouvelle circulaire.

Ce commentaire a débouché sur la lettre de mission.

A ce jour, sur les 33 collègues présents, 6 ont signé une lettre de mission.

Un, voire plusieurs exemplaires anonymés seront joints à ce compte rendu.

Ces lettres devraient être en adéquation avec les moyens mis à disposition dans chaque EPLE.

Recommandations du syndicat :

- Ne signer la lettre qu'après instruction de celle ci avec IEN ou IPR
- Les moyens pour sa mise en œuvre doivent être définis.
- La lettre de mission ne peut être rédigée qu'en fonction du référentiel métier et en liaison avec le projet d'établissement
- Penser à remettre en cause la lettre de mission à chaque changement de proviseur.

La lettre de mission a généré une discussion à propos des P.F.E. Christian Aussenac a rappelé que la mise en œuvre le suivi des P.F.E relevait avant tout de l'équipe pédagogique coordonnée par le professeur principal.

Lors du C.S.N ont été évoquées les HSA et HSE.

La nouvelle circulaire n'interdit pas de percevoir des HSA sinon des HSE.

Les HSA ne doivent être réalisées qu'en présence d'un public élèves, par contre les HSE peuvent être attribuées pour des missions spécifiques.

#### Information a propos du CCF :

A propos des indemnités, les chefs des travaux ne peuvent en percevoir sauf s'ils sont impliqués directement dans le processus d'évaluation. Dans la fonction de chef des travaux, on ne peut que superviser l'organisation générale.

La centralisation, tout comme la remontée des notes des évaluations ne relève pas de notre fonction.

Le protocole des rémunérations des CCF est défini par les circulaires du (28/01/2011 au 19/01/2011)

La circulaire du 28/01/2011 fait référence à celle du 26/08/2010.

#### Revalorisation de l'indemnité de responsabilité :

Ce sera l'axe de travail pour l'année 2011/2012 bien qu'il y ait des élections.

Le bureau du syndicat doit être reçu très prochainement et ce point doit être plus qu'évoqué.

Suivant la réactivité du ministère, une stratégie différente pourrait être mise en œuvre.

#### 2°) CAPA – CAPN.

CAPN pour le syndicat, les collègues ne pourront voter que pour les listes nationales

- PLP
- Certifiés
- Agrégés

CAPA je n'ai pu constituer de listes valides puisqu'il fallait 4 déclarations de candidature/listes ; par conséquent les collègues voteront au niveau académique pour des listes de leur choix en fonction de leurs corps.

#### 3°) Audience région

Voir compte rendu ci-joint

#### 4°) Formation continu et apprentissage

Je rappelle que les heures théoriques et pratiques n'existent plus depuis au moins 15 ans.

Les chefs de travaux doivent émarger sur la base du 1/12 des heures professionnelles et technologique (arts appliqués, PSE, économie de la construction, économie gestion, technologie et travaux pratiques)

Le barème de l'heure dépend du niveau de la formation :

- CAP Niveau V
- BAC BP Niveau IV
- BTS Niveau III

#### 5°) Postes susceptibles de devenir vacants en juin 2012

- Poste au LP de Beaumont de Lomagne (82)
- Poste au LP D'aubin (12)

A propos des mutations, je rappelle que deux collègues du « National » sont chargés de gérer vos dossiers de mutation ceci a condition qu'ils soient informés :

Pour agrégé et certifiés : Joël TRUBUILT

Mèl. : [joel.trubuilt@ac-versailles.fr](mailto:joel.trubuilt@ac-versailles.fr)

Pour les PLP : Didier Kerdanet

Mél. : [didier.kerdanet@wanadoo.fr](mailto:didier.kerdanet@wanadoo.fr)

En pièce jointe je vous transmets la fiche à remplir.

Concernant les postes susceptibles de devenir vacants, je précise qu'un poste peut devenir vacant :

- pour départ à la retraite
- pour mutation intra académique ou inter académique.
- Pour réussite à concours

D'autre part, vous pouvez toujours déposer une demande de mutation même si le poste n'est pas vacant à première vue.

6°) Renouvellement du bureau académique :

Sur mon appel a candidatures, je constate qu'il n'y a pas beaucoup de candidats, je précise toutefois, que normalement je ferai vouloir mes droits à pension en juin 2013.

J'espère bien que ma succession sera assurée au niveau académique pour le syndicat.

- Secrétaire académique : B. MENGUÉ
- Secrétaire académique PLP : F. MARMELO
- Secrétaire académique Agrégés : J.Y. HERMANDEZ

7°) Question divers :

?

Clôture de la réunion à 12heures

Liste des pièces jointes :

- Bulletin d'adhésion SNPCT
- Compte rendu audience Région
- Enquête de Joël TRUBUILT qui a fait des vagues !!
- La fiche de mutation
- 2 fichiers des chef des travaux + mail de Didier MOULIA

Christian AUSSENAC Bernard MENGUÉ

Fax. : 05 61 47 73 74 (bureau Chef de travaux)

Tél. 05.62.72.42.88 (Chef de travaux)

05 62 72 42 89 (ATCT)

Mel: [bernard.mengue@ac-toulouse.fr](mailto:bernard.mengue@ac-toulouse.fr)

Mel: [christian.aussenac@ac-toulouse.fr](mailto:christian.aussenac@ac-toulouse.fr)